

JUNIORS TROPHY



Rigenée Juniors Trophy	06 avril 2026
Avernas Juniors Trophy	18 avril 2026
Naxhelet Juniors Trophy	09 mai 2026
Open Juniors du Mont-Garni	17 mai 2026
Anderlecht Juniors Trophy	24 mai 2026
Rougemont Juniors Trophy	30 mai 2026
Le Haras Juniors Trophy	04 juillet 2026
Prix Jean-François Gillet (Golf Château de la Tournette)	08 juillet 2026
Prix Thomas Meeze (Louvain La Neuve)	17 juillet 2026
7 Fontaines Juniors Trophy	25 juillet 2026
Pierpont Juniors Trophy	30 juillet 2026
Enghien Juniors Trophy	13 août 2026
Ragnies Juniors Trophy	29 août 2026
La Bawette Juniors Trophy	26 septembre 2026
La Bruyère Juniors Trophy	10 octobre 2026

1. Sommaire

JUNIORS TROPHY	0
1. Sommaire	1
2. Article I : Préambule.....	3
3. Article II : L'esprit des compétitions.....	3
4. Article III : Les joueurs éligibles.....	3
5. Article IV : Catégories, formules de jeu & liste des départs	4
6. Article VI : Classements.....	6
6.1. Classement des joueurs :	6
6.1.1. Catégorie 1	6
6.1.2. Catégorie 2, 3 et 4	6
6.2. Club Vainqueur	6
6.3. Classement Général Individuel.....	7
6.3.1. Principe.....	7
6.3.2. Valeur des compétitions du Juniors Trophy.....	8
6.3.3. Attribution des points	8
6.3.4. Grille d'attribution des points	8
6.3.5. Gestion du classement par l'AFGolf	10
7. Article VII : Frais de participation	10
8. Article VIII : Organisation	10
8.1. Encadrement de la compétition	10
8.2. Les départs	10
8.3. Aires de départ	11
8.4. Inscriptions.....	13
8.4.1. Quant au nombre de participants admis	13
8.4.2. Date limite des inscriptions	13
8.4.3. Inscription via le site Internet de l'AFGolf.....	13
8.4.4. Inscription via le club organisateur	13
8.5. Désistement – Joueur absent	14
8.6. Remise de prix.....	14
9. Article IX : Divers.....	14
9.1. Aide extérieure.....	14
9.2. Contrôle des scores.....	14
9.3. Parents, membres de la famille, amis.....	15
9.4. Les éventuelles dispositions COVID 19.....	15
9.5. Le Comité organisateur du Juniors Trophy	15
9.5.1. Règlement, classement général et coordination	15
9.5.2. Organisation des différentes manches	15
9.5.2.1. Edition 2026	15
9.5.2.2. Autres éditions	16
9.5.2.3. Rôles du club accueillant la compétition	16
9.5.3. Encodage des compétitions et gestion des inscriptions.....	16
10. Article X : Le règlement général sur la protection des données personnelles	16
10.1. Les clubs organisateurs	16
10.1.1. Coordonnées	16
10.1.2. Site Internet, services et propriété intellectuelle.....	19

10.1.3. Traitement de la demande et/ou des informations, disponibilités et responsabilités.....	19
10.2. Dispositions spécifiques aux Juniors Trophy	19
10.2.1. Généralités	19
10.2.2. Droits du titulaire sur ses données personnelles	22
11. Palmarès.....	23
11.1. Prix Thomas Meeze.....	23
11.2. La Bruyère Juniors Trophy.....	25
11.3. Prix Jean-François Gillet.....	26
11.4. Open du Mont-Garni.....	27
11.5. Grand prix Guy Hallet	29
11.6. L'Empereur Juniors Trophy.....	29
11.7. Ragnies Juniors Trophy.....	30
11.8. La Bawette Juniors Trophy	30
11.9. Falnuée Juniors Trophy	31
11.10. Pierpont Juniors Trophy	31
11.11. 7 Fontaines Juniors Trophy.....	32
11.12. Rougemont Juniors Trophy	32
11.13. Royal Hainaut Juniors Trophy	32
11.14. Enghien Juniors Trophy	33
11.15. Avernas Juniors Trophy	33
11.16. RGC Spa Juniors Trophy	34
11.17. Le Haras Juniors Trophy	34
11.18. Rigenée Juniors Trophy	34
11.19. Naxhelet Juniors Trophy	34
11.20. Waterloo Juniors Trophy	35
11.21. Classement général individuel	35

2. Article I : Préambule

- On entend par joueur, toute personne de genre masculin ou féminin.
- Le ranking déterminera les vainqueurs du classement final propre à chacune des catégories (1, 2, 3, et 4).
- Le ranking débute le 6 avril 2026 et se clôture le 10 octobre 2026.
- Les scores bruts réalisés dans la première catégorie des compétitions du Juniors Trophy sont pris en considération par l'AFGOLF dans le calcul de la moyenne de score de ses élites.
- **Seul le joueur disposant à tout le moins de son brevet d'aptitude et ayant réussi un test de connaissance sur les Règles de Golf est autorisé à prendre part au Juniors Trophy.**

3. Article II : L'esprit des compétitions

L'esprit de ces compétitions est de motiver et privilégier les jeunes, nouveaux ou non, ayant moins d'occasions de jouer (ex : ceux qui n'ont pas les entraînements régionaux, ceux qui n'ont pas le handicap pour les épreuves du Junior Tour).

L'objectif principal est de permettre aux jeunes de s'amuser et de jouer dans d'autres clubs, l'aspect compétition venant au second plan.

Toutefois, le respect des règles de golf et de l'étiquette reste de mise.

Il est également attendu des participants qu'ils aient une attitude (pas de consommation de tabac et/ou de boissons alcoolisées) et une tenue correcte sur l'ensemble des installations du club accueillant la compétition.

Il est à cet égard renvoyé au règlement d'ordre intérieur propre à chacun des clubs hôtes et il appartiendra aux joueurs d'en prendre connaissance au préalable afin d'éviter de se voir, le cas échéant, interdire l'accès au terrain faute de disposer de la tenue vestimentaire adéquate.

Il est précisé que toute reconnaissance préalable du terrain où se déroulera l'une des compétitions du Juniors Trophy est soumise, d'une part, aux disponibilités du club en question ; et d'autre part, au paiement individuel du green-fee au tarif habituellement applicable pour un junior au jour de la reconnaissance.

4. Article III : Les joueurs éligibles

Les compétitions s'adressent aux joueurs avec un handicap officiel et âgés de moins de 19 ans au 1^{er} janvier 2026.

Pour participer au Juniors Trophy et être repris dans le(s) ranking(s), le joueur doit être :

1. Âgé de moins de 19 ans au 1^{er} janvier 2026 (U 19), être né au maximum en 2007.
2. De nationalité belge ou étrangère, membre d'un club affilié à la Fédération Royale Belge de Golf ou d'un club affilié à une fédération étrangère reconnue par la Fédération Royale Belge de Golf ;
3. Titulaire d'un WHS handicap correspondant aux critères de handicap propres à chacune des catégories (1, 2, et 3) ou à tout le moins d'un brevet d'aptitude en ce qui concerne la catégorie 4 ;

A défaut le club organisateur ne sera pas tenu par le coût forfaitaire d'inscription de 15 € et pourra dès lors exiger le paiement d'un green-fee (au tarif du jour) ainsi que de la cotisation fédérale « stagiaire ».

5. Article IV : Catégories, formules de jeu & liste des départs

1. Il y a 4 catégories de joueurs. Chaque catégorie est mixte.

Catégories mixtes	Parcours	Formule de jeu	Exceptions selon l'âge au 1 janvier 2026	Prix
1 – Hcp max 12,4 au jour de la compétition	18 trous	Single Strokeplay – Back tee (Blanc ou bleus)	<u>Nés en 2014 et 2015</u> : On avance d'un tee par rapport au tee initial selon la formule de jeu tout en conservant les strokes de ce tee initial. <u>Nés à partir de 2016</u> : On avance de deux tees par rapport au tee initial selon la formule de jeu tout en conservant les strokes de ce tee initial. Si le terrain qui accueille la compétition ne dispose pas du nombre de tees en suffisance que pour permettre aux joueurs qui peuvent y prétendre, d'avancer d'un ou de deux tees, les joueurs en question se verront attribuer, sur 18 trous, 3 ou 5 strokes supplémentaires selon le nombre de tees (1 ou 2) vers lesquels ils ne peuvent avancer ; et 2 ou 3 strokes sur 9 trous.	3 prix (1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème})
2 – Hcp 12,5 à 24,4 au jour de la compétition		Single Stableford – Front tee (Jaunes ou rouges)		3 prix (1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème})
3 – Hcp 24,5 à 36,4 au jour de la compétition		Single Stableford – Front tee (Jaunes ou rouges)		3 prix (1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème})
4 – Hcp compris entre 36,5 et 54 (mais joue sur 45 max) au jour de la compétition	9 trous	Single Stableford – Front tee (Jaunes ou rouges)		3 prix (1 ^{er} , 2 ^{ème} , 3 ^{ème})

2. Dans chacune des catégories l'âge en deçà duquel un joueur est éligible à bénéficier de départs avancés (U12 ou U10), est l'âge qu'il avait au 1^{er} janvier de l'année de la compétition. A savoir, né en 2014 et en 2015 pour les U12 et né à partir de 2016 pour les U10.

Si le terrain qui accueille la compétition ne dispose pas du nombre de tees en suffisance que pour permettre aux joueurs qui peuvent y prétendre, d'avancer d'un ou de deux tees, les joueurs en question se verront attribuer 3 ou 5 strokes supplémentaires selon le nombre de tees (1 ou 2) vers lesquels ils ne peuvent avancer.

Potentiellement cela pourrait donc concerner même des joueurs de la catégorie

1 si le terrain ne devait disposer que d'un tee Hommes et d'un tee Dames.

Les strokes supplémentaires sont attribués sur une base de 18 trous et sur les trous où, en fonction du stroke index, les juniors auraient dû recevoir ces strokes si ceux-ci avaient directement pu être inscrits sur leur carte.

Exemple : Une fille ayant un hcp de 15 qui aurait droit à 15 stroke des rouges mais qui devrait recevoir 3 strokes bonus se les verra attribuer sur les trous dont le stroke index est de 16, 17 et 18.

Le nombre de strokes supplémentaires étant attribué sur une base de 18 trous, dès lors les juniors de la catégorie 4 ne bénéficieront que de la moitié de ces strokes supplémentaires arrondis à l'unité supérieure.

Ainsi, selon que les juniors devaient avancer de :

- 1 tee, ils bénéficieront de 2 strokes
- 2 tees, ils bénéficieront de 3 strokes

L'attribution de ces 3 ou 5 strokes supplémentaires, tient à ce que :

- dans beaucoup de clubs il n'existe pas encore de « tees juniors » ;
- lorsqu'un club dispose de tels tees, ils n'ont pas toujours fait l'objet d'un mesurage et d'une évaluation officielle ;
- il n'a par ailleurs, bien souvent, pas non plus été évalué le nombre de strokes qu'une dames recevrait si elle devait jouer des tees hommes (ce qui, si c'était le cas, permettrait de faire jouer les filles de leur tee d'origine tout en leur octroyant les strokes des tees Hommes) ;
- en moyenne par écart de 250 M, il s'observe qu'un joueur reçoit 2 strokes en plus.
- L'écart entre les Front tee hommes et les Back tee dames est en moyenne de 650 à 700 M.

Ainsi, afin que les filles qui ne peuvent bénéficier d'un avantage de distance en avançant d'un ou de deux tees, disposent néanmoins d'un avantage équivalent à celui des garçons (qui en jouant des tees dames gagnent donc une telle distance tout en conservant les strokes reçus à leur tee initial), il était nécessaire qu'elles reçoivent des strokes en plus.

Les joueurs nés avant 2014 (U14, U16, U18) ne bénéficient plus des tees avancés.

3. Chaque club a la possibilité d'inscrire jusqu'à 10 joueurs.

Le comité organisateur de chacune des compétitions se réserve toutefois le droit de restreindre (afin notamment de permettre à plus de clubs d'être représentés) ou étendre (notamment si après réception des listes de participants, des places sont encore disponibles) le nombre de participants par club.

Chaque club peut donc soumettre une liste de plus de 10 joueurs mais ne se verront garantir l'accès à chaque compétition que les 10 premiers joueurs renseignés sur le formulaire d'inscription.

4. La liste des départs est établie dans l'ordre croissant de handicap sous réserve que, et pour autant que faire se peut, deux joueurs d'un même club ne figureront pas dans un même flight.
5. Toutes les manches du Juniors Trophy sont qualificatives, tant à la hausse qu'à la baisse, pour le handicap des joueurs y participants, et ce dans chacune des catégories. Les scores sont donc considérés comme « acceptables ».

6. Article VI : Classements

6.1. Classement des joueurs :

6.1.1. Catégorie 1

Les 3 premiers de chaque catégorie se verront attribuer un prix.

Le classement en catégorie 1 est établi intégralement en brut. Il en est de même de l'attribution des points pour le ranking dans cette catégorie.

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place à l'issue du 18^{ème} trou, le Comité Organisateur peut organiser un play-off au trou par trou pour déterminer le vainqueur.

Le play-off débutera aussi rapidement que possible après que les derniers joueurs de la catégorie auront terminé leur parcours.

Le nombre de joueurs par groupe ne pourra pas être supérieur à 4.

L'ordre de départ sera identique à celui de la liste des départs de la compétition.

Si le play-off implique plus que 2 joueurs, à l'exception du vainqueur, ils seront classés à égalité à la seconde place indépendamment de leur résultat dans le play-off.

Les trous qui seront utilisés pour le play-off ainsi que l'ordre dans lequel ils devront être joués, auront à être déterminés par le Comité Organisateur.

Si le Comité Organisateur devait n'avoir pas opté pour la tenue d'un play-off afin de déterminer le vainqueur, le départage se fera sur la base des résultats obtenus sur les 9, 6, 3, le dernier trou, etc.

En cas d'égalité pour la suite du classement, le départage se fera également sur la base des résultats obtenus sur les 9, 6, 3, le dernier trou, etc.

6.1.2. Catégorie 2, 3 et 4

Les 3 premiers de chaque catégorie se verront attribuer un prix.

En cas d'égalité dans une manche, tant pour la 1^{ère} place que pour la suite du classement, le départage se fera sur la base des résultats obtenus sur les 9, 6, 3, le dernier trou, etc.

6.2. Club Vainqueur

Lors de chacune des manches du Juniors Trophy, à la discrétion du comité organisateur du club hôte, un prix pourra être remis au club ayant cumulé les meilleurs résultats stableford du jour.

Le classement sera établi en additionnant d'abord le meilleur score stableford réalisé par les joueurs de chaque club dans chacune des 4 catégories.

Pour ce classement seulement, le score stableford prévaudra également en catégorie 1.

A ces 4 scores, viendra s'ajouter un cinquième, étant le second meilleur score réalisé et ce, toutes catégories confondues.

Exemple :

Catégorie	Club X	Score	Club Y	Score	Club Z	Score
1	J 1	32	J 1	38		
	J2	30				
2	J1	39	J1	40	J1	44
	J2	36	J2	33	J2	40
3	J1	40	J1	42	J1	49
	J2	38			J2	42
4	J1	15	J1	20	J1	21
	J2	12	J2	16	J2	18
Total des 5 meilleurs scores		(32 + 39 + 40 + 15) + 38 = 164		(38 + 40 + 42 + 20) + 33 = 173		(0 + 44 + 49 + 21) + 42 = 156

6.3. Classement Général Individuel

6.3.1. Principe

A la suite des différentes compétitions constituant le Juniors Trophy, un classement individuel sera établi pour chacune des catégories.

Le joueur ayant comptabilisé le plus de points par addition des compétitions effectuées se verra remettre un prix (Un trophée gravé avec le nom des clubs organisateurs) le jour même de la dernière manche.

Dans l'hypothèse ou en cours de saison un joueur changerait de catégorie, il ne pourra pas cumuler les points éventuellement obtenus dans des catégories différentes. Il sera dès lors classé en ordre utile dans chacune des catégories où il aura obtenu des points.

Exemple :

Le Joueur A débute le Juniors Trophy avec un handicap de 16 (catégorie 2). Il joue 3 des différentes manches du Juniors Trophy dans cette catégorie et se classe à chaque fois dans les trois premiers.

Du fait de ces bons résultats il descend son handicap à 12 et jouera les autres manches en catégorie 1. Il y marque moins de points.

Son classement sera établi en fonction des résultats obtenus lors des 3 premières manches du Juniors Trophy.

Et à considérer qu'avant la dernière manche il soit repassé en catégorie 2, ce dernier résultat sera également comptabilisé dans l'établissement du classement.

6.3.2. Valeur des compétitions du Juniors Trophy

Les compétitions du Juniors Trophy ont une valeur de 250 points pour chacune des 4 catégories.

6.3.3. Attribution des points

Le classement général est établi comme suit :

1. Chaque joueur se voit attribuer 0,5 pts à chaque participation effective à l'une des manches du Juniors Trophy.
2. Un joueur se voit attribuer un nombre de points X suivant la place obtenue, conformément à ce qui est prévu aux points 5.1.1. et 5.1.2., dans le classement de chaque compétition jouée et ce jusqu'à la 40^{ème} place (cf. Point 5.3.4 Grille d'attribution des points).

Il n'y a donc pas d'ex æquo ni de partage des points en cas de score total identique lors d'une manche, chaque joueur se voyant attribuer une place et un classement distinct.

3. Est classé à la 1^{ère} place du Ranking, le joueur qui a obtenu le plus grand nombre de points.
4. En cas d'ex æquo pour la 1^{ère} place du ranking, les joueurs seront départagés en comparant le nombre de compétitions jouées. Le joueur avec le même nombre de points récoltés sur un plus petit nombre de compétitions sera classé préférentiellement.
5. Au cas où l'égalité devrait subsister, le joueur ayant le plus petit hcp au jour de sa première participation sera classé à la 1^{ère} place du ranking.
6. En cas d'ex æquo pour une place dans la suite du classement général, les joueurs seront classés à la même place.

6.3.4. Grille d'attribution des points

Classement du jour	Catégories 1, 2, 3 et 4
1	40
2	27,5
3	17,5
4	15

5	12,5
6	10
7	8
8	7
9	6
10	5,5
11	5
12	5
13	4,5
14	4,5
15	4
16	4
17	3,5
18	3,5
19	3
20	3
21	2,5
22	2,5
23	2,5
24	2,5
25	2,5
26	2,5
27	2
28	2
29	2
30	2
31	2
32	2
33	2
34	2
35	2
36	2
37	1,5
38	1,5

39	1,5
40	1,5
BONUS de participation	0,5

6.3.5. Gestion du classement par l'AFGolf

Depuis l'année 2020, le classement général est géré par l'AFGolf via le système I-Golf.

Les clubs organisateurs utilisant le système I-Golf encoderont normalement et directement les scores de la compétition. Dès validation par eux des résultats, le classement se mettra automatiquement à jour et sera consultable via le site Internet de l'AFGolf (www.afgolf.be).

Pour les clubs organisateurs n'utilisant pas le système I-Golf, l'AFGolf leur enverra des codes d'accès afin de pouvoir gérer la compétition dans ce système. L'AFGolf assurera un support rapproché auprès de ces clubs pendant la compétition.

7. Article VII : Frais de participation

Pour autant que le joueur soit en ordre de cotisation fédérale et en possession de la carte fédérale belge de l'année 2026, les frais de participation sont fixés à 15 € par joueur et par compétition, à payer le jour de la compétition au secrétariat du club organisateur.

A défaut le club organisateur ne sera pas tenu par le coût forfaitaire d'inscription de 15 € et pourra dès lors exiger le paiement d'un green-fee (au tarif du jour) ainsi que de la cotisation fédérale « stagiaire ».

Les frais de participation couvrent uniquement l'accès au terrain et à la compétition au jour de celle-ci.

Les joueurs souhaitant effectuer un « tour d'entraînement » auront à s'acquitter d'un green-fee au tarif habituel du club.

8. Article VIII : Organisation

8.1. Encadrement de la compétition

Chaque club organisateur gère comme il l'entend, et selon ses capacités et disponibilités, l'encadrement de la compétition et est ainsi libre d'offrir ou non une collation aux joueurs participants.

L'assistance d'accompagnateurs adultes neutres (sans lien de parenté avec les joueurs) peut être souhaitable pour les flights de la catégorie 4 afin de collationner les scores et veiller au respect du rythme de jeu et des règles de golf.

8.2. Les départs

- Il est conseillé de prévoir les premiers départs vers 8H30.
- Les départs des compétiteurs sont organisés dans l'ordre croissant de handicap.
- Des flights de 3 joueurs seront organisés.
- La présence d'un starter est fortement recommandée afin de veiller au respect de

l'horaire et des tees de départ en fonction de la catégorie et de l'âge de chaque joueur.

8.3. Aires de départ

Il est demandé de respecter les zones de départ telles que proposées dans les réunions du comité, à savoir que, sauf décision souveraine du comité organisateur de chaque manche, les départs s'effectuent comme suit :

1. Les jeunes, nés avant 2014 et âgés de **12 ans et plus** jouent du tee de départ propre à leur catégorie d'handicap, à savoir :
 - a. Back tee **hommes (W)** ou **dames (B)** si leur handicap est inférieur à 12,5
 - b. Front tee **hommes (Y)** ou **dames (R)** si leur handicap est supérieur ou égal à 12,5
2. Les jeunes nés jusqu'en 2014 et âgés de **moins de 12 ans (U12)**, avancent d'un tee par rapport à leur tee initial et ce tout en en conservant les strokes :
 - a. **Les garçons dont l'handicap est inférieur à 12,5**, joueront des **Front tee hommes (Y)** avec les strokes des **Back tee hommes (W)** ;
 - b. **Les garçons dont l'handicap est supérieur ou égal à 12,5**, joueront des **Back tee dames (B)** avec les strokes des **Front tee hommes (Y)** ;
 - c. **Les filles dont l'handicap est inférieur à 12,5**, joueront des **Front tee dames (R)** avec les strokes des **Back tee dames (B)** ;
 - d. **Les filles dont l'handicap est supérieur ou égal à 12,5** :
 - i. Si le club dispose de **« tee juniors oranges » (O)** mesurés officiellement, elles y démarreront tout en conservant les strokes des **Front tee dames (R)** ;
 - ii. A défaut de **« tee juniors oranges » (O)** mesurés officiellement, elles joueront des **Front tee dames (R)** en bénéficiant de
 - 3 strokes supplémentaires sur 18 trous
 - 2 strokes supplémentaires sur 9 trous.

en sus de ceux dont elles bénéficient tels que calculés depuis les **Front tee dames (R)** en fonction de leur handicap,
3. Les jeunes nés jusqu'en 2016 et âgés de **moins de 10 ans (U10)**, avancent de deux tees par rapport à leur tee initial et ce tout en en conservant les strokes :
 - a. **Les garçons dont l'handicap est inférieur à 12,5**, joueront des **Back tee dames (B)** avec les strokes des **Back tee hommes (W)** ;
 - b. **Les garçons dont l'handicap est supérieur ou égal à 12,5**, joueront des **Front tee dames (R)** avec les strokes des **Front tee hommes (Y)** ;
 - c. **Les filles dont l'handicap est inférieur à 12,5** :
 - i. Si le club dispose de **« tee juniors oranges » (O)** mesurés officiellement, elles y démarreront tout en conservant les strokes des **Back tee dames (B)** ;
 - ii. A défaut de **« tee juniors oranges » (O)** mesurés officiellement, elles joueront des **Front tee dames (R)** en bénéficiant de :

- 3 strokes supplémentaires sur 18 trous ;
- 2 strokes supplémentaires sur 9 trous ;

en sus de ceux dont elles bénéficient tels que calculés depuis les **Back tee dames (B)** en fonction de leur handicap,

d. Les filles dont l'handicap est supérieur ou égal à 12,5 :

- i. Si le club dispose de « tee juniors verts » (G), mesurés officiellement, elles y démarreront en se voyant attribuer les strokes des **Front tee dames (R)** ;
- ii. A défaut de « tee juniors verts » (G), mesurés officiellement, elles joueront des **Front tee dames (R)** en bénéficiant de :
 - 5 strokes supplémentaires sur 18 trous
 - 3 strokes supplémentaires sur 9 trous ;

en sus de ceux dont elles bénéficient tels que calculés depuis les **Front tee dames (R)** en fonction de leur handicap,

En résumé et en tenant compte de ce que les zones de départ potentiellement disponibles sont les suivantes :

- Back tee Men White (W)
- Front tee Men Yellow (Y)
- Back tee Ladies Blue (B)
- Front tee Ladies Red (R)
- Junior Tee 1 Orange (O)
- Junior Tee 2 Green (G)

Les tees de départ et strokes dont les juniors bénéficieront en fonction de leur âge, de leur sexe et de leur catégorie se résument dès lors comme suit :

Cat.	Boys						Girls					
							Avec tees juniors officiels					
	U10		U12		U19		U10		U12		U19	
	Tee	Str.	Tee	Str.	Tee	Str.	Tee	Str.	Tee	Str.	Tee	Str.
1	B	W	Y	W	W	W	O	B	R	B	B	B
2	R	Y	B	Y	Y	Y	G	R	O	R	R	R
3	R	Y	B	Y	Y	Y	G	R	O	R	R	R
4	R	Y	B	Y	Y	Y	G	R	O	R	R	R
Cat.							Girls					
							Sans tees juniors officiels					
1							R	B+3	R	B	B	B
2							R	R+5	R	R+3	R	R
3							R	R+5	R	R+3	R	R
4							R	R+5	R	R+3	R	R

Pour le reste, chaque club organisateur dispose comme il l'entend les positions des drapeaux.

8.4. Inscriptions

8.4.1. Quant au nombre de participants admis

A la clôture des inscriptions, le club organisateur procédera à l'établissement de la liste de départs et conservera à cet effet le droit d'étendre ou de restreindre le nombre de participants par club afin de permettre qu'un maximum de clubs différents puissent être représentés.

En conséquence, quel que soit le canal par lequel l'inscription du junior aura été effectuée, la participation à la compétition n'est garantie qu'à partir de la publication de la liste des départs.

Dès après établissement de cette liste par le club organisateur, tout joueur disposant de l'application « BEgolf » pourra y consulter son heure de départ. Lien vers la page de notre site. Les modalités de téléchargement de l'application « BEgolf » se trouvent sur le site de l'AFGolf (<https://afgolf.be/lapp-begolf/>).

A défaut il conviendra de prendre contact avec le secrétariat du club organisateur.

8.4.2. Date limite des inscriptions

Il est conseillé de communiquer les inscriptions au plus tard 2 semaines avant la date de la compétition.

La date butoir de chaque manche est toutefois déterminée librement par le club organisateur.

8.4.3. Inscription via le site Internet de l'AFGolf

Depuis 2020, les inscriptions s'effectuent exclusivement via le calendrier interactif de l'AFGolf (<http://www.afgolf.be/calendrier-interactif/>) et ce de 45 jours avant chaque manche jusqu'à 6 jours avant.

L'AFGolf ne se chargera, par contre, pas d'encoder elle-même les jeunes souhaitant s'inscrire à la compétition.

8.4.4. Inscription via le club organisateur

Chaque club organisateur reste libre d'opter pour une centralisation des inscriptions au sein de son propre secrétariat.

Auquel cas il en fera mention lors de l'annonce de la compétition et procédera lui-même à l'encodage des inscriptions sur le site interactif de l'AFGolf.

A cet effet, chaque responsable juniors veillera à transmettre la liste d'inscription (dont exemple ci-après) des jeunes de son club par E-mail ou par fax au club organisateur en mentionnant :

Liste d'inscription							Accord RGPD
N°	Nom et prénom	Home club	Date de naissance	Hcp	N° Fédé	Email	
1							
2							
3							

4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							

8.5. Désistement – Joueur absent

Il est demandé de prévenir le club organisateur au moins 48h à l'avance en cas de désistement.

Tout joueur dont l'absence non justifiée sera constatée lors de la compétition se verra appliquer la sanction de la disqualification.

En cas de nouvelle absence injustifiée, il sera exclu du ranking.

8.6. Remise de prix

Il y a une remise de prix après chaque compétition dont l'heure sera définie par chaque club.

Les joueurs se présenteront en tenue sportive mais néanmoins correcte lors de la remise des prix.

Les prix offerts sont librement choisis par le club qui accueille la compétition dans le respect a minima de l'article 6.1.

9. Article IX : Divers

9.1. Aide extérieure

Sauf décision contraire du comité organisateur, l'utilisation d'un trolley (chariot) électrique et l'aide d'un caddie ne sont pas autorisées.

Pénalité pour infraction : **disqualification**.

Les instruments de mesure des distances sont autorisés. Les joueurs veilleront toutefois à ne pas ralentir le jeu, à défaut la pénalité pour jeu lent leur sera appliquée.

9.2. Contrôle des scores

Dans la catégorie 4, la présence d'un adulte, sans lien de parenté ou d'affiliation de club avec un des joueurs d'une partie, sera admise afin de tenir le rôle de marqueur.

Ainsi, outre les cartes qui sont remplies par les joueurs eux-mêmes après chaque trou, le marqueur complète une carte avec les scores de tous les juniors du flight qu'il accompagne, et la comparaison se fera lors du recording.

De manière générale à la fin de la partie, tous les joueurs d'un même flight rendent et contrôlent leurs cartes ensembles avec la personne chargée de l'encodage des scores.

9.3. Parents, membres de la famille, amis

Les parents, membres de la famille, et amis des participants ne sont pas autorisés à suivre les parties sur le terrain. Ils sont néanmoins en droit de se trouver et d'assister au départ et à l'arrivée des joueurs.

9.4. Les éventuelles dispositions COVID 19

Pour toutes dispositions particulières liées à la problématique sanitaire COVID19, il est renvoyé aux indications renseignées sur le site de l'AFGOLF.

L'ensemble des joueurs participants ainsi que leurs accompagnateurs sont tenus de se conformer aux recommandations et règles édictées par l'AFGOLF.

9.5. Le Comité organisateur du Juniors Trophy

9.5.1. Règlement, classement général et coordination

Alexandre CHATEAU (alexchateau@yahoo.com) ou (juniorstrophy@afgolf.be) est l'organisateur des Juniors Trophy. Il est en charge de :

- La réservation des terrains.
- La rédaction du règlement
- Du support aux clubs dans la mise en place des listes de départs et l'encodage des résultats

Il est le référent pour les clubs pour l'organisation des compétitions

9.5.2. Organisation des différentes manches

9.5.2.1. Edition 2026

- RIGENEE : Stéphane GEORGES - stephane.george@icloud.com
- AVERNAS : Olivier GODESAR - (olivier.godesar@gmail.com)
- NAXHELET : Laurence HERBIET - juniors@naxhelet.be
- MONT-GARNI : Delphine PANAU - panauxdelph@gmail.com
- ANDERLECHT : Sasha NEJMAN - sashabosser@outlook.com
- ROUGEMONT : Melissa VIROUX - m.viroux@golderougemont.be
- LE HARAS : Fabrice DELFOSSE - juniors@golfduharas.be
- LA TOURNETTE : Christophe GIOT - cgiot@me.com
- LLN : Alexandre CHATEAU - alexchateau@yahoo.com
- PIERPONT : Martine SEMEDO (pierpont.juniors@gmail.com)
- 7 FONTAINES : Benoît THOMAES - benoit.thomaes@gmail.com
- ENGHIEU : Christophe MAHIEU - mahieuch@gmail.com
- RAGNIES : Marie-Pierre GOEYENS-BAYOT - ragniesgolf.juniors@gmail.com
- LA BAWETTE : Jorge DAUNIS - jorge.gloria.daunis@gmail.com

- LA BRUYERE : Sandrine DEPERON (juniorslabruyere@gmail.com)

9.5.2.2. Autres éditions

- FALNUEE : Margaux D'HOEDT (margauxdhoedt@hotmail.com)
- L'EMPEREUR : Marie-Laure GILLE (marie-laure@golfempereur.com)
- RGCF SPA : Christine FONSNY (christinefonsny@gmail.com)
- ROYAL HAINAUT : Aurore BERNARD (avocat@auorebernard.be)
- WATERLOO : Nicolas DECOSTER (capitainejuniors@golfwaterloo.be)

9.5.2.3. Rôles du club accueillant la compétition

Les clubs accueillants gèrent la compétition. Ils assurent :

- La gestion des inscriptions dès clôture des inscriptions dans I-Golf.
- L'établissement des listes de départ avec le support de Monsieur Chateau.
- La coordination de la compétition sur place (starters, catering, ...)
- L'encodage des résultats.

9.5.3. Encodage des compétitions et gestion des inscriptions

L'AFGOLF (juniortrophy@afgolf.be) met à disposition son calendrier interactif (i-Golf) et aide Alexandre Chateau pour l'encodage et les inscriptions du Juniors Trophy. Sa mission est :

- La publication des compétitions sur son agenda interactif
- La publication du règlement sur son site
- L'encodage des compétitions dans I-Golf
- L'ouverture et la clôture des inscriptions
- La coordination des inscriptions avec les clubs accueillants.
- La gestion du classement général de façon automatisée via son calendrier interactif.

10. Article X : Le règlement général sur la protection des données personnelles

10.1. Les clubs organisateurs

10.1.1. Coordonnées .

Chaque manche des Juniors Trophy est gérée et organisée par le club qui l'accueille, à savoir :

1. **Pour le Prix Thomas Meeze** : Centre de Golf de Louvain-La-Neuve SA, n° d'entreprise 434.705.993, ayant son siège social à 1150 Bruxelles, avenue Madoux, 11 bte 7

Rue Arthur Hardy, 68 à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve – Tél. +32 10 45 05 15 - info@golfln.com - www.golfln.com

2. **Pour le La Bruyère Juniors Trophy** : Golf La Bruyère ASBL, n° d'entreprise 437.719.626

Rue Jumerée, 1 à 1495 Sart-Dames-Aveline – Tél. +32 71 87 72 67 - info@golflabruyere.be - www.golflabruyere.be

3. **Pour le Prix Jean-François Gillet** : Golf du Château de la Tournette ASBL, n° d'entreprise 479.457.538

Chemin de Baudemont, 21 à 1400 Nivelles – Tél. +32 67 89 42 66 – info@tournette.com - <http://www.tournette.com>
4. **Pour l'Open du Mont-Garni** : Mont Garni Golf Academy SCS, n° d'entreprise 831.814.689, ayant son siège social à 7050 Erbisoeul, rue d'Herchies, 8

Rue Orbette, 1 à 7331 Baudour – Tél. +32 65 52 94 10 - secretariat@golfmontgarni.be - www.golfmontgarni.be/fr
5. **Pour le Grand Prix Guy Hallet** : Five Nations Golf Club Méan

Ferme du Grand Scley, 5372 Méan – Tél. +32 86 21 44 54 – mean@fivenationsdurbuy.be - www.fivenationsdurbuy.be
6. **Pour l'Empereur Juniors Trophy** : Golf de l'Empereur ASBL, n° d'entreprise 449.929.352

Rue Emile François, 31 à 1474 Ways – Tél. +32 67 77 15 71 - Fax. +32 67 77 18 33 - info@golfempereur.com - www.golf-empereur.com
7. **Pour le Ragnies Juniors Trophy** : Ragnies Golf Club, n° d'entreprise 811.784.585

Rue de la Roquette, 31/33 à 6532 Ragnies – Tél. +32 71 533 267 - info@ragniesgolf.be - www.ragniesgolf.be
8. **Pour le La Bawette Juniors Trophy** : Golf Château de la Bawette, n° d'entreprise

Chaussée du Château de la Bawette, 5 à 1300 Wavre – Tél. +32 10 22 33 32 - info@labawette.com - www.golflabawette.green
9. **Pour le Falnuée Juniors Trophy** : La Ferme-Chateau de Falnuée scrl, n° d'entreprise 0430.639.418

Siège sociale : chaussée de Nivelles, 34, 5032 Mazy ;
Siège d'exploitation : Rue Emile Pirson, 55 à 5032 Mazy - Tél. +32 81 63 30 90 - info@falnuuee.be - www.golf-hotel-falnuuee.com
10. **Pour le Pierpont Juniors Trophy** : Golf de Pierpont SA, n° d'entreprise 438.355.668

Chemin Grand Pierpont, 1 à 6210 Les Bons Villers – Tél. +32 71 880 830 – info@pierpont.be - <http://www.pierpont.be>
11. **Pour le 7 Fontaines Juniors Trophy** : Golf club des 7 Fontaines ASBL, n° d'entreprise 433.660.472

Chaussée d'Alseberg, 1021 à 1420 Braine-l'Alleud – Tél. +32 2 353.02.46 – info@golf7fontaines.be - <https://www.golf7fontaines.be>
12. **Pour le Rougemont Juniors Trophy** : Golf de Rougemont A.S.B.L., n° d'entreprise 0458.252.843

Chemin du Beau Vallon, 45 à 5170 Profondeville – Tél. +32 81 41 21 31 – secretariat@golfterougemont.be - <http://www.golfterougemont.be>

13. **Pour le Royal Hainaut Juniors Trophy** : Royal Golf Club du Hainaut A.S.B.L., n° d'entreprise 0401.143.401

Rue de la Verrerie, 2, à 7050 Erbisoeul – Tél. +32 65 22 02 00 – info@golfhainaut.be - <http://www.golfhainaut.be>

14. **Pour l'Enghien Juniors Trophy** : Golf Enghien SETR, n° d'entreprise 890.148.313

Parc du Château d'Enghien Chaussée de Brunehaut, 4, à 7850 Petit-Enghien – Tél. +32 2 397 03 10 – info@golfclubenghien.com - <http://www.golfclubenghien.com>

15. **Pour l'Avernas Juniors Trophy** : Avernas Golf Club S.A., n° d'entreprise 437.103.378

Route du Grand Hallet 19a à 4280 Avenas-le-Bauduin (Hannut) – Tél. +32 19 51 17 85 – info@golfavernas.be - <http://www.golfavernas.be>

16. **Pour le RGCF Spa Juniors Trophy** : Golf Club des Fagnes à Spa SC SCRL, n° d'entreprise 402.277.905

Avenue de l'Hippodrome, 1 à 4900 Spa – Tél. +32 87 79 30 30 – info@golftdespa.be - <http://www.golftdespa.be>

17. **Pour le Haras Juniors Trophy** : Golf du Haras A.S.B.L., n° d'entreprise 880.359.033

Rue Belle-Vue, 2 à 4860 Pepinster – Tél. +32 87 22 24 10 – secretariat@golftduharas.be - <http://www.golftduharas.be>

18. **Pour le Rigenée Juniors Trophy** : Golf de Rigenée S.A., n° d'entreprise 421.820.237

Rue du Chatelet, 62 à 1495 Villers-la-Ville – Tél. +32 71 87 77 65 – golf@rigenee.be - <http://www.rigenee.be>

19. **Pour le Naxhelet Juniors Trophy** : SA Châteaux thermes et golf, n° d'entreprise 0472.123.447, ayant son siège social à 4520 Wanze, rue de Wanzoul, 68

Rue Naxhelet, 1 à 4520 Wanze – Tél. +32 85 82 64 08 – reception@naxhelet.be - <https://naxhelet.be>

20. **Pour le Waterloo Juniors Trophy** : ASBL Royal Waterloo Golf Club, n° d'entreprise 407.692.879, ayant son siège à 1380 Ohain, Vieux Chemin de Wavre, 50

Vieux Chemin de Wavre, 50 à 1380 Ohain – Tél. +32 2 633 18 50 – info@golftwaterloo.be - <https://rwgc.be>

21. **Pour l'Anderlecht Juniors Trophy** : A.S.B.L. Royal Amicale Golf Club Anderlecht, n° d'entreprise 434.081.334, ayant son siège social à 1070 Bruxelles, rue Schollestraat, 1

Rue Schollestraat, 1 à 1070 Bruxelles – Tél. +32 2 521 16 87 – office@golft-anderlecht.com - <https://golft-anderlecht.com>

Chacun des clubs organisateurs est affilié à l'Association Francophone Belge de Golf (Chaussée du Château de la Bawette, 5 à 1300 Wavre – Tél. +32 2 679 02 20 - info@AFGolf.be - <http://www.AFGolf.be>) et à la Fédération Royale Belge de Golf (du Roy de Blicquy laan, 15/2 à 1933 Sterrebeek – Tél. +32 2 672 23 89 - info@golfbelgium.be - <http://www.golfbelgium.be>).

10.1.2. Site Internet, services et propriété intellectuelle

Les dispositions propres à chacun des clubs participants concernant la protection de la vie privée et le Règlement général sur la protection des données personnelles sont consultables sur leurs sites Internet respectifs et/ou disponibles sur demande auprès des intéressés via les coordonnées détaillées supra au point 9.1.1.

Les services et biens proposés sur ces sites sont décrits de bonne foi, le plus précisément et fidèlement possible.

Les images présentées sur ces sites n'ont aucune valeur contractuelle.

Les informations figurant sur ces sites sont réservées à un usage exclusivement personnel et ne peuvent être en tout ou partie ni reproduites, ni communiquées. L'ensemble des données (textes, sons ou images) figurant sur les pages de ces sites sont la propriété exclusive des clubs organisateurs ou de leurs partenaires. Toute reproduction, représentation ou diffusion, à des fins autres que personnelles, en tout ou partie du contenu de ces sites sur quelque support ou par tout procédé que ce soit est interdite. Le non-respect de cette interdiction constitue une contrefaçon susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale du contrefacteur.

10.1.3. Traitement de la demande et/ou des informations, disponibilités et responsabilités.

Les clubs organisateurs se réservent le droit de subordonner le traitement des informations, de le suspendre ou de le refuser notamment dans les cas suivants, sans que cette liste soit exhaustive :

- informations incomplètes ou incorrectes ;
- Communication de données **manifestement** erronées, voire fantaisistes ;

Les clubs organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables de l'inexécution du contrat ou du non traitement de la demande qui pourrait suivre en cas d'inexactitude des informations communiquées ou de force majeure.

En tout état de cause, les clubs organisateurs ne pourront être tenus responsables des dommages résultant de l'indisponibilité du service correspondant aux sollicitations de l'utilisateur.

10.2. Dispositions spécifiques aux Juniors Trophy

10.2.1. Généralités

En accédant au site web des clubs organisateurs ainsi que des fédérations auxquelles il est affilié et en les utilisant, l'utilisateur déclare avoir pris connaissance des informations relatives à la vie privée et au RGPD qui y sont décrites.

Ces sites, dans les langues y disponible, sont des sites d'informations qui s'adressent aussi bien aux membres des clubs organisateurs, qu'aux non membres, dénommés ci-

après « internautes ». Ces sites sont soumis à la loi belge. L'internaute reconnaît avoir pris connaissance des présentes dispositions et s'engage à les respecter.

Il est rappelé que le secret des correspondances n'est pas garanti sur le réseau Internet et qu'il appartient à chaque internaute de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels.

Dans le cadre des Juniors Trophy, l'utilisateur accepte et consent expressément à ce que le responsable du traitement de chacun des clubs organisateurs recueille et traite, conformément aux modalités et principes décrits ci-après, ses données à caractère personnel ou celle de l'enfant participant qu'il communique tant par le biais du site web ; que par Email ; ou par téléphone aux organisateurs, pour les finalités indiquées ci-après.

L'utilisateur a le droit de retirer son consentement à tout moment. Le retrait du consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement préalablement donné.

Les données à caractère personnel que l'utilisateur communique lors d'une demande via le site des clubs organisateurs ; par Email ; ou lors d'un entretien téléphonique dans le cadre des diverses manches des Juniors Trophy sont traitées par les clubs organisateurs pour un usage interne et en vue :

- de pouvoir répondre à l'utilisateur et de tenir au courant les participants des informations liées à chaque manche du Juniors Trophy de l'année en cours et des éditions à venir ;
- de permettre la bonne organisation du club ;
- de permettre le bon déroulement des compétitions et du challenge de l'année en cours ainsi que des éditions à venir ;
- d'établir les liste de départ, d'encoder les scores réalisés, et de calculer le classement de la compétition dans I-Golf ;
- d'établir le classement général du Challenge des Juniors Trophy ;
- de tenir au courant l'AFGOLF des scores réalisés par les participants dans le cadre de la collecte des informations nécessaires à la sélection des Elites de l'AFGOLF tant aux groupes d'entraînement, qu'aux compétitions qu'elle prend en charge ou entend participer ;
- de poster les informations liées à chaque manche du Junior Trophy ainsi que les photos prises à ces occasions sur le site Internet de chacun des clubs accueillant une manche du Junior Trophy, ainsi que de l'AFGOLF ;

Les données à caractère personnel ne sont transmises qu'au personnel chargé de traiter les demandes. Ces données peuvent être communiquées à des personnes extérieures aux clubs organisateurs lorsque cela s'avère nécessaire pour le traitement de la demande de l'utilisateur.

Dans le cadre de l'inscription de votre enfant à chaque manche du Junior Trophy, les données personnelles que le club organisateur rassemble sur les participants le sont dans le strict respect des dispositions relatives à la protection de la vie privée.

Si la nature de la compétition et du challenge, ou des motifs liés à son organisation, requièrent que des messages soient envoyés par e-mail, le participant accepte de recevoir ces messages pendant toute la durée de la compétition et du challenge de l'année en cours et des éditions à venir.

Outre ce qui est repris au présent règlement, toutes les informations utiles sur la conservation, le droit d'accès, de rectification, d'effacement, de regard, de correction,

de portabilité & de modification des données personnelles confiées peuvent être consultées à l'adresse suivante : www.afgolf.be/privacy ou obtenues sur simple demande en format papier auprès des clubs organisateurs via les coordonnées détaillées supra au point 9.1.1..

Si l'utilisateur refuse de communiquer certaines données indispensables, il se peut que les clubs organisateurs ne soient pas en mesure de traiter la demande.

En ayant accepté les présentes conditions, les clubs organisateurs vous adresseront les informations utiles à l'accès aux différentes manches des Juniors Trophy ; vous bénéficierez également des services gratuits d'informations concernant les actions ponctuelles et les services des clubs organisateurs. Ces informations peuvent être personnalisées.

Aucune donnée n'est collectée automatiquement par les clubs organisateurs. Les seules données qu'ils traitent conformément aux lois européennes et nationales sur la protection des données sont celles que **vous leur communiquez volontairement**. Les autres informations éventuellement collectées automatiquement ne le sont que par des outils statistiques comme par exemple Google Analytics et ne concernent que votre adresse TCP/IP, la marque et la dernière version de votre navigateur, les pages web consultées mais restent complètement anonymes.

Il se peut que les clubs organisateurs enregistrent via cookie un code d'accès et un mot de passe. D'autres informations comme vos critères de recherche ou la langue choisie pour visiter leur site peuvent également apparaître dans le cookie. (Un cookie est un petit fichier envoyé par le serveur des clubs organisateurs qui s'enregistre sur le disque dur de votre ordinateur. Il garde la trace du site visité et contient un certain nombre d'informations relatives à cette visite. Les cookies servent avant tout à faire fonctionner le site - cookies techniques de sessions).

Les clubs organisateurs pourraient aussi être amenés à traiter des données vous concernant provenant de tiers. Celles-ci leur sont uniquement communiquées suite à une demande. Pour autant que vous ayez marqué votre accord, votre adresse email pourra être utilisée par les clubs aux fins précisées ci-dessus.

Les informations ne servent qu'à un usage interne et ne seront en conséquence jamais vendues à d'autres personnes physiques ou morales liées ou pas aux clubs organisateurs. Les données, en ce compris le droit à l'image, peuvent être transmises aux tiers qui peuvent intervenir directement ou indirectement dans l'exercice de l'activité sportive du club (fédération, presse, fournisseurs...) et/ou dans le cadre de compétitions.

Les clubs organisateurs ont la responsabilité de mettre en place des mesures de sécurité appropriées pour protéger la perte, l'usage abusif ou l'altération des informations reçues sur leur site.

Tous leurs employés ayant accès à vos données ont un devoir de confidentialité stricte.

Les données seront conservées le temps qu'il sera nécessaire pour fournir le service sollicité et accepté par le titulaire des données et ce pendant les délais légaux requis par toute réglementation à laquelle les clubs organisateurs sont soumis.

Au terme de l'écoulement de la période de conservation, il appartient au responsable du traitement de chacun des clubs organisateurs de mettre tout en œuvre pour s'assurer que les données personnelles ont bien été rendues indisponibles.

Vous disposez à tout moment du droit d'accès et de rectification à ces données ainsi que du droit d'opposition, afin de vérifier leur exactitude et de faire corriger les éventuelles erreurs les concernant.

Pour pouvoir exercer ce droit, il vous suffit de contacter les clubs organisateurs via les coordonnées détaillées supra au point 9.1.1.

Les clubs organisateurs ne sont pas responsables de la politique de respect de la vie privée des sites Internet qui sont reliés à leur site internet par un hyperlien.

Si vous estimez que le site des clubs organisateurs ne respecte pas les présentes dispositions dont seule la dernière version prévaudra, vous pouvez contacter le ou les clubs en question via les coordonnées détaillées supra au point 9.1.1.

10.2.2. **Droits du titulaire sur ses données personnelles**

Le titulaire des données personnelles reconnaît avoir été loyalement et parfaitement informé du traitement desdites données par les clubs organisateurs. Outre ce droit à l'information, le titulaire dispose des droits suivants :

- **Droit d'accès** à ses données par la personne concernée. C'est-à-dire le droit d'obtenir du responsable de traitement des données la confirmation que ces dernières sont ou ne sont pas traitées et l'accès auxdites données.
- **Droit de rectification** des informations inexactes et que les données incomplètes soient complétées
- **Droit d'obtenir l'effacement** de ses données lorsque ces données ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées, si la personne retire son consentement (et qu'il n'existe pas d'autre fondement (obligation légale) au traitement), si la personne exerce son droit d'opposition au traitement ...
- **Droit à la limitation** : lorsque le responsable du traitement n'a plus besoin des données mais qu'elles sont encore nécessaires. Lorsqu'une telle limitation, par principe temporaire, est mise en place, les données ne peuvent être traitées, sauf pour leur conservation, qu'avec le consentement de la personne concernée ou pour des motifs spécifiques.
- **Droit à la portabilité** : la personne concernée a le droit d'obtenir les données qu'elle a fournies dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine, et a le droit de transmettre ces données à un autre responsable de traitement sans que le responsable initial ne puisse y faire obstacle. La personne concernée peut demander que ses données soient transmises directement d'un responsable à un autre.
- **Droit d'opposition** : la personne concernée dispose d'un droit d'opposition au traitement qui lui permet de demander au responsable de ne plus traiter ses données et, en tout état de cause, d'un droit d'opposition à la prospection.

Toute demande pour l'exercice de ces droits peut être adressée à aux différents clubs organisateurs via les coordonnées détaillées supra au point 9.1.1.

La réponse sera apportée, via le même canal de communication, dans les meilleurs délais et au plus tard dans le mois à compter de la réception de la demande.

Aucun paiement ne sera exigé sauf si les demandes sont manifestement infondées ou excessives (caractère répétitif).

11. Palmarès

11.1. Prix Thomas Meeze

Record de la compétition : N. COSSEMENT (La Tournette) – 72 (2017)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	MAHY Joackym Bercuit	BRAKEL Nathan Rougemont	RYCKMANS Thomas Rigenée	ROOBAERT Edouard 7 Fontaines	RIGENÉE
2024	HOLLOGNE Hevan-Francis Pierpont	DE COOMAN Jules Bawette	SAVOIE Timéo Mont-Garni	GREZE Camille Bawette	
2023	DIRICKX Louis Bercuit	JOURDAIN Antoine Rigenée	LAUTELIN William La Bruyère	MORTELMAN S Lancelot Bercuit	BERCUIT
2022	THEYS Adrien La Bruyère	LAM Chloé Hainaut	STROOBANT S Maxence La Bruyère	NOYEN Archibald Bercuit	ROYAL HAINAUT
2021	BENABDERR AZIK Ali La Bruyère	DE BRABANDER E Mathieu La Bawette	MAXENCE Guillaume Falnuée	MALLUQUIN Lila Rose Pierpont	RIGENEE
2020	MEUNIER Charles La Bawette	VAN DUN Basile Hulencourt	ROMBAUX Gabrielle La Bruyère	PHILIP Jack Kampenhout	LA BRUYERE
2019	COSSEMENT Nathan La Tournette	DE GROOTE Laure BDGC	SCUFLAIRE Louis Mont-Garni	COSTA Christopher Pierpont	LA BAWETTE
2018	COSSEMENT Nathan La Tournette	DULAIT Julien La Bawette	DELEERS Julien La Tournette	DE LE HOYE Edward La Bruyère	LA BAWETTE
2017	COSSEMENT Nathan La Tournette	TROMPET Amaury Bercuit	BEN MOUSSA Tyliann Avernas	ROMBAUX Gabrielle La Bruyère	BERCUIT
2016	COSSEMENT Nathan La Tournette	THEYS Adrien La Bruyère	VANNECK Jonathan Winge	BENABDERR AZIK Mehdi La Bruyère	
2015	DE WOUTERS D'OPLINTER Jean Hulencourt	THEYS Adrien La Bruyère	DETERVILLE Guillaume Falnuée	STEFFENS Gauthier La Bruyère	
2014	MAIGRET Loïc Waterloo	DUFRASNE Vivian Mont-Garni	LEBRUN Julien La Bruyère	BOUCKAERT Antoine Rigenée	LA BRUYERE
2013	ABSIL Nicolas LLN	JOLLY Harold Ravenstein	DELANDE Arthur 7 Fontaines	BIERNAUX Sacha Mont-Garni	LLN

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2012	VARENNE Amaury Rigenée	GRAFF Hadrien Tournette	INGELS Ana- Francesca 7 Fontaines	DULLIER Marc LLN	LA BRUYERE
2011	BODART Roméo Bercuit	MAIGRET Loïc LLN	VERRETH Jonas Winge	DEGREEF Sarah LLN	LLN
2010	PEETERS Axel Brabantse	VERLEYE Paul-Emile Rigenée	GRAFF Hadrien Tournette	HULET Maxime Rigenée	LA TOURNETTE
2009	GALBRAITH Christopher Henri- Chapelle	VANDEN BOSSCHE Geoffrey Sept- Fontaines	ABSIL Nicolas LLN	LAEUFFER Juliette OGC	
2008	CAERS Max Braschaat	VAN HABOST Nathan Rougemont	BASTIN Gilles LLN	MEULEMANS Louis La Bruyère	
2007	VER ELST Nick Rinkven	VAN ROOY Nick GC Witbos	LEONARD Noëlie Krokkebaas	VANDECRUY S Joseph GC Witbos	
2006	COMPERNOL LE Alex leper Open Golf	DAOUST Gary Sept- Fontaines	ECHIKSON Samuel Hainaut	DURAND Nicolas OGC	
2005	PINTENS Terry LLN	GUILLAUME Maxime Five Nations	SERCKX Sébastien LLN	Non disputé	
2004	GEURY Emilie Waterloo	A. DUMONT de CHASSART La Bruyère	A. BERGHMANS La Bruyère	HERMANT Nicolas Falnuée	
2003	DECORTE – MARIONEX Tanguy LLN	J. VAN DE KERCKHOVE LLN			
2002	Non disputé				
2001	MILAN Damien LLN				
2000	LEPAGE Julien LLN				
1999	VAN DEN HAUTE Quentin LLN				
1998	VAN DE PITTE Nicolas LLN				

11.2. La Bruyère Juniors Trophy

Record de la compétition : A. THEYS (La Bruyère) – 70 (2024)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	HORMAECHE A Diego Waterloo	FORTON Antoine La Bawette	WILMET Lionel Pierpont	PENELLE Louis La Bawette	
2024	THEYS Adrien La Bruyère	COLON Nicolas Rigenée	LACROIX Thibault Rigenée	TINANT Louis Rigenée	
2023	THEYS Adrien La Bruyère	LEROY Maximilien (La Tournette)	PIRON Elouan Avernas	LECLERC Arthur La Bruyère	
2022	HERMAN Edward Falnuée	LOUIS Tomas Rigenée	PIREAUX Maud Anderlecht	PIREAUX Charles Anderlecht	
2021	DEGAND Thanakon Sept- Fontaines	FIMEYER Alexis Bawette	VERNAILLEN Martin Bawette	MARTINEZ QUEL Simon Rigenée	RIGENEE
2020	BAVAY David La Tournette	GUINSBOUR G Sacha BDGC	SPIES Alessandro La Bawette	HERMAN Clarice Falnuée	LA BAWETTE
2019	PEZZOT Noah Pierpont	COSTANZO Indro Ragnies	LEGRAND Matthys Waterloo	HARVENGT Elise La Bruyère	LA BRUYÈRE
2018	DUQUAINE Hugo Rigenée	BOLZONELL O Paolo Falnuée	GARTILI Lina Sept- Fontaines	RADELET Arthur Sept- Fontaines	BDGC
2017	THEYS Romain La Bruyère	MAHY Joackym Bercuit	LIEMANS Luca Hainaut	DE HONTHEIM Charline La Bawette	
2016	LUCAS Gilles Haras	WALLEZ Gautier Bercuit	HUT Thomas Louvain-la- neuve	GUEUBEL Garance Hulencourt	HARAS
2015	BODART Roméo Empereur	DUPREZ Valentin BDGC	VILAIN Antwone Ragnies	RONs Charles Ragnies	RAGNIES
2014	TEXEIRA Caroline La Bruyère	ROOSEN Yannick Ragnies	VAN TREEL Adrien La Bruyère	MAHY Nino LLN	HAINAUT
2013	RIGA Mathilde Boisfort	PEZZOT Noah La Bruyère	DETREEE Olivier Haras	FALZONE Loïc La Bruyère	BRUSSELS
2012	FERDIN Antoine Mont-Garni	HAMON Kenneth 7 Fontaines	LE GRELLE Jérémie La Bruyère	KOELMAN Harold Waterloo	7 FONTAINES

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2011	DUMONT de CHASSART Adrien La Bruyère	ZOPPE Raphaël Brussels	OPDENBOSC H Harold Brussels	DAUE Martin La Bruyère	LA TOURNETTE
2010	WIRTZ Maurice Enghien	DUMONT de CHASSART Adrien La Bruyère	ANDRE Arthur Tournette	MIGLIORANZ A Lara Haras	LA TOURNETTE
2009	VAN HABOST Nathan Rougemont	BOSTEELS Herman Enghien	DEMOTTE Vadim Enghien	PERTOLDI Luca Waterloo	ENGHIEN
2008	VAN HABOST Nathan Rougemont	LIMBIOUL Anthony Louvain-la-neuve	TEIXEIRA Caroline La Bruyère	SENGELIN Eric Humièr (FR)	ROUGEMONT
2007	DECHARNEU X Julien Pierpont	AVELING Clara Tournette	VAN ESCH Shadee Louvain-la-neuve	DURIEUX Sacha La Bruyère	LOUVAIN-LA-NEUVE
2006	ICKX Romain 7 Fontaines	DEVILLET Basile L'Empereur	PATTYN Charles Bercuit	TEIXEIRA Charlotte La Bruyère	L'EMPEREUR

11.3. Prix Jean-François Gillet

Record de la compétition : DUQUAINE Hugo (Rigenée) – 71 (2019)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2024	VANDERVEN NET Lukas Tournette	VAN DE PUTTE Alistair 7 Fontaines	HAMDINI Kenza Gomzé	TCHIRKOUN OVA Valériane The National	
2023	CARNIOL Lilly Waterloo	DESIRANT Charles Naxhelet	GERARD Luis Ragnies	GEORGE Lana Naxhelet	
2022	BENABDERR AZIK Ali La Tournette	HALLEUX Tom Haras	HENNEMANN Walter Sart Tilman	LEROY Alexandre La Tournette	
2021	SCUFLAIRE Emilien Mont-Garni	DE WULF Louis Bercuit	DE STRYCKER Corentin Royal Hainaut	MALLUQUIN Lila Rose Pierpont	ROYAL HAINAUT
2020	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé
2019	DUQUAINE Hugo Rigenée	DOPPLER Arthur BDGC	DE WULF Louis Bercuit	ROSE Hugo Royal Hainaut	LA BAWETTE

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2018	FETTWEISS Paul- Guillaume Bercuit	LEFEBURE Ysaure BDGC	VERLINDEN Véronique Pierpont	THERVILLE- TONDREAU Inès La Tournette	BDGC
2017	VOS Charles BDGC	WOUTERS Amaury BDGC	CERUTI Federico BDGC	MEUNIER Victoria La Bawette	BDGC
2016	BIERNAUX Doriano Mont-Garni	FETTWEIS Paul- Guillaume Bercuit	BENABDERR AZIK Mehdi La Bruyère	DELEERS Julien La Tournette	
2015	DE TROCH Seppe Keerbergen	LIPIN Merlin Bercuit	RAMACKERS Alex Spa	SERVAIS Louis Haras	
2014	NADENAU Lindsay Mergelhof	ZOPPE Raphaël Boisfort	KEYS Chiara La Tournette	DEGIMBE Noa La Tournette	
2013	MERCELIS Lucas Rigenée	MAIGRET Lucie Waterloo	RUSLING Hugo Tournette	BOUCKAERT Antoine Empereur	
2012	DE WOUTERS D'OPLINTER Jean La Bruyère	GRAFF Hadrien Tournette	LEEMANS Loic LLN	AERTSENS Matthias Tournette	LA TOURNETTE
2011	MANCHE Céline Tournette	VANDEMOTE N Alexandre Tournette	DE BAUE Lucas	COMPAGNIE Romain Bercuit	MONT-GARNI
2010	REYGAERT Andreas Tournette	TEIXEIRA Charlotte La Bruyère	APPART Manon La Bruyère	KEYS Chiara Tournette	LA TOURNETTE
2009	AVELING Clara Tournette	LEMAIRE Romain Tournette	MISSINNE Gilles Enghien		

11.4. Open du Mont-Garni

Record de la compétition : NAVEAU Gabriel (Mont-Garni) – 74 (2017)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	HOLLOGNE Hevan Francis Pierpont	BONTE Rafael Mont Garni	FREDERIC Emile Bercuit	EVARD Romane La Bruyère	
2024	HOLLOGNE Hevan-Francis Pierpont	HOORNAERT Victoria Winge	DE DONCKER Vadim BDGC	EVARD Romane La Bruyère	

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	HOLLOGNE Hevan Francis Pierpont	BONTE Rafael Mont Garni	FREDERIC Emile Bercuit	EVARD Romane La Bruyère	
2023	HERMAN Edward L'Empereur	TOMAS Louis Rigenée	TALLUTO Mirco Enghien	RUBEN Gauthier Rigenée	
2022	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé
2021	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé
2020	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé
2019	NOEL Esteban Bercuit	DE WIINGAERT Charles Waterloo	CORNELY Noah Royal Hainaut	TEERLINCK Martin Waterloo	BERCUIT
2018	HAYDER- TOROK Alexander Bercuit	DECEUNINCK Paul FFG	GOOSSENS Noah Anderlecht	VERLINDEN Véronique Pierpont	EMPEREUR
2017	NAVEAU Gabriel Mont-Garni	VILAIN Antwone Ragnies	DE HOUCK Robin Ragnies	MONIER Charles Bondues	
2016	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé	NON DISPUTÉ
2015	LENTREBEC Q Louis FFG	PIRLOT Briac BDGC	DELLICOUR Alix Rigenée	GULDENTOP S Corneel Winge	
2014	DE CORDES Augustin Ravenstein	THEIJS Sam Rigenée	WATERSCHO OT Maëlys La Tournette	GIOT Raphaël La Tournette	BOISFORT
2013	FERDIN Louis Mont-Garni	SLOS Julien Rigenée	PEZZOT Noah La Bruyère	DEMAN Alizée Mont-Garni	WATERLOO
2012	LEBRASSEU R Jason Enghien	ROULIN Nicolas 7 Fontaines	DENIS Elliott Boisfort	MARIEN Eugénie LLN	7 FONTAINES
2011	DEVILLET Basile Empereur	LAMBERT Thomas Mont-Garni	HULET Maxime Rigenée	JACOBS Jessica Winge	7 FONTAINES
2010	LOGE Valentine Ardenne	TEIXEIRA Caroline La Bruyère	LAMBERT Thomas Mont-Garni	JANSSENS Eline leper	WINGE
2009	VARENNE Amaury La Bruyere	LEMAIRE Romain La Tournette		HABETS Olivier Rinkven	LA BRUYERE

11.5. Grand prix Guy Hallet

Record de la compétition : DE WOUTERS D'OPLINTER Jean (Hulencourt) – 78 (2015)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2016	BIERNAUX Doriano Mont-Garni	MALEMPRE Basile Gomzé	THYS Bastien Durbuy	GUEUBEL Garance Hulencourt	
2015	DE WOUTERS D'OPLINTER Jean Hulencourt	VAN BELLE Vincent Méan	BELLOTO Alexandre La Bruyère	COMELIAU Carlos Méan	
2014	THEIJS Sam Rigenée	VAN TREEL Adrien La Bruyère	KOTTGEN Arno Avernas	BELLOTO Alexandre La Bruyère	
2013	MEYER DE BECO James Avernas	BIERNAUX Doriano Mont-Garni	DELANDE Arthur 7 Fontaines	GIOT Maxime Tournette	
2012	DE WOUTERS D'OPLINTER Jean La Bruyère	OLIVIERS Gaspard Boisfort	BLAIRON Martin Ragnies	DENOEL Simon Five Nations	
2011	WIRTZ Maurice Enghien	NEVEU Adrian Avernas	TOUSSAINT Adrien Haras	MARCELLE Quentin Empereur	
2010	BOJESSEN Björn Tournette	GHEMRI Sacha Enghien	LAMBERT Thomas Mont-Garni	ADAMS Gauthier Five Nations	
2009	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé	

11.6. L'Empereur Juniors Trophy

Record de la compétition : N. COSSEMENT (La Tournette) – 72 (2017)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2021	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé
2020	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé
2019	GIOT Raphaël La Tournette	TROMPET Amaury Bercuit	LEBRUN François Royal Hainaut	DE LE HOYE Hadrien Bercuit	BERCUIT
2018	LIPIN Merlin Bercuit	CRISPEELS Samuel Puurs	FOURNIER Arthur Hulencourt	VAN DEN BRIL Ryland La Bawette	BERCUIT
2017	COSSEMENT Nathan La Tournette	DESCHESNE Bryan Falnuée	DIRICKX Thibault La Bawette	DAMIENS Antonin Empereur	

11.7. Ragnies Juniors Trophy

Record de la compétition : H. LIVIN (Ragnies) – 76 (2024)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	HOORNAERT Victoria Wingle	LECROART Stéphane La Bawette	MALOENS Victor Empereur	LENGRAND Emma Hulencourt	
2024	LIVIN Hugo Ragnies	BEYNE Abigail Rigenée	MAN Yaney Kampenhout	DUBOIS Elina Rigenée	RAGNIES
2023	VERHOOGEN Maxime La Bawette	DE ZUTTER Chloé Naxhelet	LIVIN Théo Ragnies	GEORLETTE Louise Falnuée	RAGNIES
2022	LIVIN Hugo Ragnies	VANDERMEE REN Clotilde Falnuée	LAURENT Chloé Ragnies	DE BRABANDER E Emilie Waterloo	RAGNIES
2021	LIVIN Hugo Ragnies	GOOSSENS Noah Anderlecht	THYRION Inès Naxhelet	VILAIN Binjamein	RAGNIES
2020	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé
2019	NOEL Esteban Bercuit	VERLINDEN Véronique La Tournette	GERARD Violette La Bruyère	MISONNE Carl Ragnies	RAGNIES

11.8. La Bawette Juniors Trophy

Record de la compétition : C. MEUNIER (LLN) – 76 (2021)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	VANCURA Nicolas Bercuit	STEVENART Pierrick Bawette	TINANT Louis Rigenée	FUGUEIRED O Arthur Bawette	
2024	GUILLAUME Maxence Bois d'Arlon	DE RIBAU COURT Emilien Bawette	DE DONCKER Jean BDGC	VAN AELST Arthur Bawette	
2023	LIVIN Hugo Ragnie	VERNAILLEN Clément La Bawette	VAN BOS Wannes Kampenhout	PENELLE Louis La Bawette	LA BAWETTE
2022	VANDERVENN ET Lukas Enghien	LEMAIRE Tom Avernas	DE RIBAU COURT Emilien La Bawette	PIREAUX Maud Anderlecht	LA BAWETTE
2021	MEUNIER Charles LLN	HOLLOGNE Hevan-Francis Pierpont	MEINESZ Louis Sart-Tilman	JOURDAIN Antoine Rigenée	LA BAWETTE

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	VANCURA Nicolas Bercuit	STEVENART Pierrick Bawette	TINANT Louis Rigenée	FUGUEIRED O Arthur Bawette	
2020	MEUNIER Charles La Bawette	DU BOIS D'AISCHE Augustin Hulencourt	MELANGE Arthur Rougemont	SMAL John- Julian La Bawette	LA BAWETTE
2019	MAHY Joackym Bercuit	ROUSSEAU Arthur Rougemont	SUBELACK Alexander La Bawette	LECOMTE Louise Bernalmont	LA BAWETTE

11.9. Falnuée Juniors Trophy

Record de la compétition : G. STEFFENS (Falnuée) – 70 (2021)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2023	HERMAN Edward L'Empereur	CLEPPE Quentin Rigenée	PIREAUX Maud Anderlecht	PIGEON Louis La Bruyère	
2022	MARTIN Laure Falnuée	MEINESZ Louis Sart-Tilman	TERNET Amaury La Bawette	TAGNON Tom La Bruyère	
2021	STEFFENS Gauthier Falnuée	MARTIN Arthur Rigenée	SPIES Alessandro Bawette	VANDERPUT Théa Bercuit	FALNUEE
2020	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé

11.10. Pierpont Juniors Trophy

Record de la compétition : A. BENABDERRAZIK (La Tournette) – 71 (2022)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	HOLLOGNE Hevan-Francis Pierpont	DE COOMAN Alexis Bercuit	WILMET Lionel Pierpont	PATUREAU Clément Waterloo	
2024	GUENARD Quinlan Rigenée	DE ZUTTER Chloé Naxhelet	CHEN Yihan The National	EVARD Romane La Bruyère	
2023	HOLLOGNE Hevan-Francis Pierpont	FOCANT Matys Naxhelet	VILAIN Binjamein Bercuit	DOR Noah La Bruyère	
2022	BENABDERRA ZIK Ali La Tournette	ROMBAUX Gabrielle La Bruyère	VANDERPUT Théa Empereur	DEPERON Hugo La Bruyère	
2021	BAVAY David La Tournette	MELANGE Arthur Rougemont	HENNEMANN Walter Bernalmont	LIGOT Noa Rigenée	BERCUIT
2020	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé	Non disputé

11.11. 7 Fontaines Juniors Trophy

Record de la compétition : K. WATHELET (7 Fontaines) – 73 (2020)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	DUPRE Thomas 7 Fontaines	WU Aisha Bawette	ROOBAERT Edouard 7 Fontaines	ROUET Victor	
2020	WATHELET Kolya 7 Fontaines	FOURNIER Arthur Hulencourt	VANDEKERK HOVE Gauthier Pierpont	HORLAIT Archibald La Bawette	LA BAWETTE

11.12. Rougemont Juniors Trophy

Record de la compétition : H. F. HOLLOGNE (Pierpont) – 75 (2024)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	JANSSENS Mathis Rougemont	LACROIX Thibaut Rigenée	MAROTTE Alex Bawette	DE ZUTTER Zoé Bercuit	
2024	HOLLOGNE Hevan-Francis Pierpont	JANSSENS Mathis Rougemont	VANDERSCH UEREN Samy Rougemont	MAN Yaney Kamphenhout	
2023	HOLLOGNE Hevan-Francis Pierpont	JANSSENS Mathis Rougemont	PIREAUX Maud Anderlecht	DE COOMAN Jules Golf Park Tervuren	
2022	CLEPPE Thibault Rigenée	LAVIS Anatole Rougemont	ERPELDING Antoine Fagnes	DE KOCK Mathis Kamphenhout	BERCUIT
2021	PEREZ- TASSO Carolina Hulencourt	VAN DE PUTTE Maxime Anderlecht	THIELEMANS Romain Rougemont	DE RIBAU COURT William Bawette	FALNUEE

11.13. Royal Hainaut Juniors Trophy

Record de la compétition : A. DE SMET (Empereur) – 73 (2024)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	HOORNAERT Victoria Winge	WU Aisha Bawette	ROOBAERT Edouard 7 Fontaines	STEINKUHELER Félix 7 Fontaines	

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2024	DE SMET Arthur Empereur	SHERIDAN Louis Waterloo	BYK Chloé Ragnies	DUBOIS Elina Rigenée	
2023	DIRICKX Louis Bercuit	LIGOT Noa Rigenée	PAELEMAN Matteo Ragnies	DUMONT Luis Falnuée	
2022	MAHY Joachim Bercuit	LAM Chloé Hainaut	DOUMONT Malya Hainaut	BONNIER Mathis Mont-Garni	ROYAL HAINAUT
2021	SCUFLAIRE Emilien Mont-Garni	PEREZ TASSO Javier Jr Hulencourt	DUPRE Thomas Sept- Fontaines	STROOBANTS Loane La Bruyère	ROYAL HAINAUT

11.14. Enghien Juniors Trophy

Record de la compétition : A. FOURNIER (Hulencourt) – 88 (2021)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2021	FOURNIER Arthur Hulencourt	BENIJTS Tristan Enghien	DUPRE Thomas Sept- Fontaines	TALLUTO Mirco Enghien	ENGHIEN

11.15. Avernas Juniors Trophy

Record de la compétition : N. PARMENTIER (Le Haras) – 69 (2024)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	DE STRYCKER Corentin Royal Hainaut	RUBEN Gauthier Rigenée	MEERT Constance 7 Fontaines	DUBOIS Elina Rigenée	
2024	PARMENTIER Noélie Le Haras	PIROTTE Hugo Sart-Tilman	VAN BOS Wannes Kampenhout	MAN Yaney Kampenhout	
2023	HOLLOGNE Hevan-Francis Pierpont	NOYEN Louise Bercuit	POËS Clément Avernas	GEORGE Lana Naxhelet	
2022	PROTO Kenzo La Tournette	SCHREVEVS Alexandre Hulencourt	STAINIER Alexandra Rigenée	TAGNON Tom La Bruyère	

11.16. RGC Spa Juniors Trophy

Record de la compétition : E. DELFOSSE (Haras) – 74 (2023)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2023	DELFOSSE Emeric Haras	LACROIX Victor Rigenée	RUBEN Gauthier Rigenée	GEORGE Lana Naxhelet	
2022	DE WALLENS Louis La Bawette	ERPELDING Antoine RGC Spa	HENNEMANN Walter Sart Tilman	MATHIEU Margo RGC Spa	

11.17. Le Haras Juniors Trophy

Record de la compétition : A. MARTIN (Rigenée) – 71 (2023)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	PARMENTIER Noéline Le Haras	SCHIPPER Marie-Floor Lilse	CHAMPION Jules Sart-Tilman	TOUKAM Desmond La Bruyère	
2024	FOCANT Matys Naxhelet	HOORNAERT Victoria Winge	DE COSTER Nathan Waterloo	WU Aisha Golf Park Tervuren	
2023	MARTIN Arthur Rigenée	JOURDAIN Antoine Rigenée	MAES Arthur Bawette	HERMANS Lucas Avernas	

11.18. Rigenée Juniors Trophy

Record de la compétition : H. DUQUAINE (Rigenée) – 64 (2025)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	DUQUAINE Hugo Rigenée	BODDEWYN- DUMON Maxima Waterloo	TCHIRKOUNOVA Valériane Waterloo	TINANT Louis Rigenée	WATERLOO
2024	DUQUAINE Hugo Rigenée	VAN PEE Gaspard Empereur	DE DONCKER Jean BDGC	LACROIX Thibault Rigenée	RIGENÉE

11.19. Naxhelet Juniors Trophy

Record de la compétition : J. MAHY (Bercuit) – 76 (2025)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	MAHY Joackym Bercuit	TCHIRKOUNOVA Valériane Waterloo	DUBOIS Elina Rigenée	STEINKUHLER Félix 7 Fontaines	

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2024	FOCANT Matys Naxhelet	BEECKMAN Théo Enhgien	GEORGE Lana Naxhelet	LACROIX Thibault Rigenée	

11.20. Waterloo Juniors Trophy

Record de la compétition : H. DUQUAINE (Rigenée) – 65 (2025)

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Club
2025	DUQUAINE Hugo Rigenée	WEYMIENS ZHAO Anya 7 Fontaines	ROOBAERT Edouard 7 Fontaines	LENOIR Victoria Waterloo	

11.21. Classement général individuel

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4
2025	HOLLOGNE Hevan-Francis Pierpont	RUBEN Gauthier Rigenée	RYCKMANS Thomas Rigenée	DE ZUTTER Zoé Bercuit
2024	HOLLOGNE Hevan-Francis Pierpont	VAN PEE Gaspard Empereur	DE DONCKER Jean BDGC	DUBOIS Elina Rigenée
2023	HOLLOGNE Hevan-Francis Pierpont	LIGOT Noa Rigenée	PIRON Elouan Avernas	GEORLETTE Louise Falnuée
2022	MAHY Joachim Bercuit	LEMAIRE Tom Avernas	HENNEMANN Walter Sart Tilman	DEPERON Hugo La Bruyère
2021	HERMAN Edward Falnuée	GOOSSENS Noah Anderlecht	HENNEMANN Walter Bernalmont	MALLUQUIN Lila Rose Pierpont
2020	MEUNIER Charles La Bawette	FOURNIER Arthur Hulencourt	GOYENS Gustave Nicolas Ragnies	HERMAN Clarice Falnuée
2019	NOEL Esteban Bercuit	DUMONT DE CHASSART Alaric La Bruyère	LEGRAND Matthys Waterloo	GHISLAIN Pauline Falnuée
2018	FETTWEISS Paul-Guillaume Bercuit	HERMAN Edward Falnuée	MUYS Arne Golfschool Gent	DE LE HOYE Edward La Bruyère
2017	COSSEMENT Nathan La Tournette	VILAIN Antwone Ragnies	CERUTI Federico BDGC	DE HONTHEIM Charline La Bawette
2016	BIERNAUX Doriano Mont-Garni	BENABDERRAZIK Ali La Bruyère	MAHY Joachim Andenne	GUEUBEL Garance Hulencourt
2015	BIERNAUX Doriano Mont-Garni	VAN BELLE Vincent Méan	DE NYS Alexandre LLN	MILLARD Mathias Pierpont

Année	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4
2014	DE CORDES Augustin Ravenstein	ROOSEN Yannick Ragnies	WATERSCHOOT Maëlys La Tournette	DE NYS Alexandre LLN
2013	DE WOUTERS D'OPLINTER Jean La Bruyère	VAN MULLEM Baudouin Ragnies	DELANDE Arthur 7 Fontaines	BOUCKAERT Antoine Empereur
2012	DE WOUTERS D'OPLINTER Jean La Bruyère	GRAFF Hadrien Tournette	BLAIRON Martin Ragnies	FANIELLE Tanguy Haras
2011	WIRTZ Maurice Enghien	LAMBERT Thomas Mont-Garni	LAUWEREYS Noah Overijse	MARCELLE Quentin Empereur
2010	WIRTZ Maurice Enghien	TEIXEIRA Caroline La Bruyère	ANDRE Arthur Tournette	ADAMS Gauthier Five Nations